

la moitié est en pleine culture. D'un côté elle touche à ma plantation de la paroisse St. Charles, de l'autre elle est séparée du voisin par une petite rivière, qui l'en isole complètement. Il y a une jolie maison de campagne sur le bord du fleuve, entourée de magnifiques chênes verts, qui étendent leur ombrage devant la porte. Les écuries et remises sont en bon ordre, ainsi que les clôtures.

Je vous donne la jouissance de cette terre en commun, pour aussi longtemps que vous vous comporterez comme il faut.

Ces pauvres nègres ne savaient pas comment exprimer toute leur joie. Ils souriaient, tandis que des larmes de bonheur coulaient de leurs yeux.

—Avec votre argent, continua le capitaine, vous achèterez des chevaux, des bœufs, des mules et tous les instruments aratoires nécessaires.

—Ah! s'écria Pierrot, qui avait été le cocher de M. Meunier, c'est moué qui l'auré soin des curies!

—Et moué, ajouta Jacques, veillé à culture avec Henri et Paul.

—Laissez-moi continuer, mes enfants. La récolte que vous ferez, je l'achèterai au plus haut prix du marché. Je prendrai votre coton, et ce que vous aurez de maïs à vendre après avoir mis de côté votre provision. Si vous préférez cultiver la canne à sucre, je vous l'achèterai pour ma roulaison, excepté que vous préférassiez venir faire votre sucre à ma sucrerie; je donnerai des ordres à cet effet à l'économe de la plantation. Quand vous aurez besoin de quelque chose, vous vous adresserez à lui, si je n'y suis pas.

—Moué conné bien le conome, mossié Todore, li l'éte ti toujou conome?

—Oui, Pierrot, il est toujours l'économe. Maintenant, mes enfans, continua le capitaine, allez préparer le souper, et laissez-moi avec ces messieurs.

Ces pauvres esclaves se jetèrent aux genoux de Pierre une seconde fois pour lui demander sa bénédiction.

—Je vous la donne, mes enfans; que Dieu vous la donne aussi et puissiez-vous toujours la mériter!

—Il me reste encore à satisfaire quelques legs, reprit le capitaine ému jusqu'au larmes de cette scène; voici, M. Magne, 5000 dollars que vous me ferez le plaisir de porter, lundi matin, à l'Asyle des Orphelins. Vous dresserez l'acte nécessaire, que vous m'apporterez avec la quittance du docteur Rivard, auquel vous remettrez aussi ces trois mille dollars.

—Il est indigne de toucher à ce legs! s'écria M. Préau avec indignation, à l'idée que ce monstre toucherait de ses mains impures l'offrande dernière d'un homme de bien.

—Non! répondit tranquillement le capitaine, cet argent lui appartient; c'était la volonté de mon père qu'il l'eut et il l'aura! Mais je vous assure qu'il n'en pourra pas faire un mauvais usage..... Vous lui porterez son argent lundi, M. Magne!—Je ferai aussi porter à la Bibliothèque de l'Etat, les livres qui lui sont légués; veuillez aussi en préparer l'acte.